



KAPORAL

Communiqué de presse / 3 août 2022

Le 1^{er} guide pour l'éco-navigation distribué par le Parc national aux loueurs de bateaux, avec le soutien de la société Kaporal

Le Parc national des Calanques, soutenu par l'entreprise de mode marseillaise Kaporal, vient de réaliser le premier kit de sensibilisation à destination des locataires de bateaux. Son but : aider les plaisanciers à aiguïser leur regard sur la richesse et la fragilité du Parc national et de la biodiversité qui les entoure et, par-là, les amener à devenir acteurs de la conservation de ce bien commun.

Ce kit est distribué dans les 568 navires autorisés à la location en cœur du Parc national des Calanques. Il permet d'apporter des éléments essentiels de culture maritime grâce à deux éléments :

- Une carte qui présente l'aire marine et son périmètre et qui rappelle les principales réglementations du Parc national (mouillages réglementés pour protéger la Posidonie, vitesses, zones interdites à la pêche, sports nautiques, etc.) et
- Un livret pédagogique et illustré qui permet de transmettre les bons réflexes et usages en mer.

Le kit aborde les questions du partage de l'espace entre les différents usagers et pratiques, du « slow tourisme », de la préservation des espèces, de l'ancrage, de la pêche et de la chasse sous-marine, etc. Il apporte des conseils pour que les plaisanciers puissent réaliser leurs activités tout en participant à la préservation de ce cadre unique. Il permet ainsi d'apporter des éléments et des réponses à la problématique actuelle du développement de la consommation de l'espace marin pour des raisons purement récréatives et parfois, malheureusement, un peu trop festives. Ainsi, il incite les clients à devenir des visiteurs acteurs de la conservation de ce bien commun.

La promotion et l'incitation à l'usage du kit de sensibilisation ont été possibles grâce au partenariat entre le Parc national des Calanques avec une entreprise privée, fortement engagée en faveur de la protection de l'écosystème marin. La société Kaporal, mécène de l'opération, a non seulement contribué au financement de ces outils pédagogiques mais incite également ses collaborateurs à se porter volontaires pour les présenter aux plaisanciers avant qu'ils ne montent à bord pendant la saison estivale. Plus de 15 interventions de sensibilisation du public dans les ports sont menées par des « ambassadeurs Kaporal », entre juillet et août, en accord avec les loueurs de bateaux.

Contact presse (été) : Jane Dziwinski
Tél : 07 60 57 34 00
jane.dziwinski@calanques-parcnational.fr

141, avenue du Prado - Bât A
13008 Marseille



Enfin, ce guide sur l'éco-navigation en cœur marin du Parc national des Calanques permet aux loueurs autorisés de valoriser leur professionnalisme face aux offres encore trop nombreuses de locations illégales de navires. Les professionnels agréés apportent ainsi à leurs clients, avec cet outil, tous les éléments nécessaires pour une expérience de qualité et de découverte de l'espace maritime agréable et responsable. Cette pédagogie permet de mieux prévenir les atteintes à l'environnement marin et les désagréments d'un contrôle, ou même d'une verbalisation, qu'elles peuvent entraîner pour le visiteur.

Conférence de presse - Samedi 6 août 2022

RDV à 8h45 devant les locaux de Low Cost Marine
au 1 Quai du Port, 13002 Marseille

Merci de confirmer votre présence par mail à
jane.dziwinski@calanques-parcnational.fr

Rappel : pas de location sans autorisation !

Depuis 2019, pour les visiteurs et les loueurs, une règle simple : pas de location sans autorisation dans les Calanques.

- Seuls les professionnels disposant d'une **vignette verte** sont autorisés à louer un navire.
- La location de bateaux entre particuliers reste possible, dans la limite de 5 locations maximum annuelles pour chaque loueur, mais est également strictement encadrée.

La liste des loueurs professionnels autorisés et le détail des règles sur la location entre particuliers sont consultables sur le site Internet du Parc national : <http://www.calanques-parcnational.fr/fr/visites-en-bateau-dans-les-calanques-de-marseille-cassis-la-ciotat>

Pour en savoir plus sur le **Parc national** : www.calanques-parcnational.fr

 [@ParcNationalDesCalanques](https://www.facebook.com/ParcNationalDesCalanques)  [@ParcCalanques](https://twitter.com/ParcCalanques)  [@Parc_national_des_Calanques](https://www.instagram.com/Parc_national_des_Calanques)

[Téléchargez l'appli Mes Calanques !](#)

Pour en savoir plus sur le programme **Kaporal Impact** : [kaporal s'engage](#)

 [@kaporalofficiel](https://www.instagram.com/kaporalofficiel)  [@kaporal](https://twitter.com/kaporal)  [@kaporal-group](https://www.linkedin.com/company/kaporal-group)